PROCES VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 3 avril 2018

****

Présents : Thomas Bietry, Jean-Claude Tournier, Josette Besse, Marie-Lise Lhomet, Catherine Clayeux, Charly Fischer, Arlette Harmant, Jeannette Heyberger, Francis Courtot, Bénédicte Marchand, Jean-Claude Jacob, Jean-Claude Cornuot, Christine Girardot, Stéphane Frossard, Svetlana Radovanovic, Aïda Habachi, Jean-Luc Page, Alexa Demouge.
Excusés : Emmanuel Glantzmann (procuration à Stéphane Frossard), Gilles Courgey (procuration à Josette Besse), Luc Renaud (procuration à Alexa Demouge), Bernard Liais (procuration à Jean-Claude Tournier), Cédric Perrin (procuration à Thomas Bietry), Virginie Julliand (procuration à Arlette Harmant), Hamid Hamlil (procuration à jeannette Heyberger), Jérémy Carlier (procuration à Catherine Clayeux).
Absents : Caroline Carpent, Christine Del Pie, Rima Ghazi.

Thomas BIETRY souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et indique que le registre des délibérations de la séance du 3 avril 2018 circule ainsi que la liste des procurations.

Monsieur le Maire constate le quorum, détaille les procurations et ouvre la séance.

Madame Josette BESSE est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

Le procès verbal du 5 mars 2018 est adopté à la majorité.

FINANCES

1-Vote du Compte de Gestion 2017

Rapporteur : Thomas BIETRY

Considérant

- le suivi par le Receveur Municipal de l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017,
- la reprise par le Receveur Municipal des résultats constatés au 31/12/2016,
- le compte de gestion établi par le Receveur Municipal, conforme en tous points au compte administratif de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, préalablement au vote du compte administratif, approuve le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal pour l'exercice 2017.

2-Compte Administratif 2017 (annexe 1)

Rapporteur : Thomas BIETRY

Conformément à l'article L.2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire quitte la séance et le Conseil Municipal siège sous la présidence de Madame Josette BESSE, Première adjointe.

Madame BESSE expose au Conseil Municipal les résultats de l'exercice 2017 :

Fonctionnement : Dépenses : 4 825 581.08€, Recettes : 4 836 264.28€
Investissement : Dépenses : 2 502 954.80€, Recettes : 2 813 246.37€

et soumet le Compte Administratif 2017 au vote.

Le conseil municipal, à la majorité, (le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales) approuve le Compte Administratif 2017.

3-Affectation des résultats 2017

Rapporteur : Thomas BIETRY

	Résultat global au 31/12/2016	Part affectée à l'investissement en 2016	Résultat de l'exercice 2017	Résultat global au 31/12/2017
Investissement	199 225.17	0,00	310 291.57	509 516.74
Fonctionnement	301 115.91	265 669.83	10 683.20	46 129.28
Total	500 341.08	265 669.83	320 974.77	555 646.02

Crédits d'investissement reportés de 2017 à 2018 :
Dépenses : 1 192 421€, Recettes : 691 876€

Au vu du tableau ci-dessus, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir en section de fonctionnement (article 002) le solde de fonctionnement de 46 129.28€

4-Budget Primitif 2018 (annexe 1)

Rapporteur : Thomas BIETRY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2018 tel que présenté par le Maire.

Fonctionnement : Dépenses et recettes : 4 482 951€
Investissement : Dépenses er recettes : 2 264 575€

5-Vote des taux de la fiscalité pour 2018

Rapporteur : Thomas BIETRY

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer en 2018 les taux d'imposition suivants:

- **Taxe d'habitation : 10.79%**
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12.12%**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36.34%**

6-Vote des subventions aux associations

Rapporteur : Charly FISCHER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2018 tel que présenté par le Maire. A noter que 8 associations sociales passeront au CA du CCAS le 12 avril 2018.

"Vie Associative"	Propositions BP 2018	
	Ordinaire	Projet
Amis des Orgues de Beaucourt	300 €	0 €
Amis du musée	200 €	0 €
Anciens Combattants FNACA	200 €	0 €
Badminton (BCBE)	300 €	0 €
Beaucourt en fête	17 000 €	0 €
Beaucourt Handball	400 €	500 €
Beaucourt Omni Sports	1 600 €	0 €
Cavaliers Randonneurs	3 000 €	1 000 €
EVBS	1 500 €	0 €
Foot CSB	3 000 €	500 €
Gaule Beaucourtoise	400 €	0 €
Gym CSB	2 700 €	300 €
Haltères Egaux	500 €	0 €
Judo	1 000 €	0 €
Kino KenKyukai	250 €	0 €
La Maison	42 700 €	1 000 €
Onde beaucourtoise	200 €	0 €
Passion VTT	500 €	600 €
Pétanque	300 €	0 €
Ski CSB	2 800 €	0 €
Télésud	4 100 €	3 000 €
Tennis CSB	3 000 €	300 €
Twispeel group	1 600 €	0 €
Vétérans du Foot (ASBVF)	200 €	
Vitrines de Beaucourt	1 500 €	400 €
Provision	1 000 €	
Sous-totaux "Vie associative"	Ordinaire	Projet
	90 250 €	7 600 €
TOTAL "Vie associative"	97 850 €	
CCAS	35 000 €	0 €
Sous-totaux "Vie Sociale"	Ordinaire	Projet
	35 000 €	0 €

TOTAL GENERAL	132 850 €

7-Réfection d'une classe à l'école maternelle Bornèque – Demande de subvention (annexe 2)

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Le Maire expose le projet.

Après examen, discussion et après en avoir délibéré, **le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **sollicite une aide financière au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local d'un montant de 4 527.02€,**
- **adopte l'opération qui s'élève à 11 317.56 € HT soit 13 581.07 € TTC, suivant devis,**
- **approuve le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit,**
- **Autorise le Maire, à signer les documents relatifs à ce projet.**

Période de réalisation de l'opération : juillet 2018

8-Sécurisation des équipements publics aux abords du pôle médical et aménagement intérieur (annexe 3)

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Le Maire expose le projet.

Après examen, discussion et après en avoir délibéré, **le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **sollicite une aide financière au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local d'un montant de 63 141.81€,**
- **adopte l'opération qui s'élève à 171 833.75 € HT soit 206 200.50 € TTC, suivant devis,**
- **approuve le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit,**
- **Autorise le Maire, à signer les documents relatifs à ce projet.**

Période de réalisation de l'opération : juin 2018

9- Nouveaux quotients familiaux de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales

Rapporteur : Aïda HABACHI

La Ville de Beaucourt applique des tarifs de prises en charges des enfants et des jeunes variables en fonction des Quotients Familiaux des familles bénéficiaires.

Ces tarifs délibérés pour le service Enfance sont dégressifs pour les allocataires reconnus par la caisse d'Allocations Familiales suivant trois tranches de Quotients Familiaux distincts calculées suivant les ressources de la famille.

Les Quotients Familiaux arrêtés théoriquement au national sont transmis par la Caisse d'Allocations Familiales du Territoire de Belfort aux bénéficiaires en début d'année civile.
Lors de la délibération des nouveaux tarifs 2016 les trois tranches concernées étaient :

Quotient Familial 1 : de 0 € à 440 €
Quotient Familial 2 : de 441 € à 700 €
Allocataires : Quotients Familiaux strictement supérieurs à 700 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les nouvelles tranches de la Caisse d'Allocations Familiales du Territoire de Belfort applicables depuis le 1er février 2018 comme suit :

Quotient Familial 1 : de 0 € à 470 €
Quotient Familial 2 : de 471 € à 730 €
Allocataires : Quotients Familiaux strictement supérieurs à 730 €.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

10-Désignation des membres de la commission communale des impôts directs

Rapporteur : Thomas BIETRY

Suite à la démission d'élu et le départ de certains membres de Beaucourt de la commission qui ne sont plus assujettis à l'impôt dans notre commune, **le conseil municipal, à l'unanimité, décide mettre à jour la liste des représentants de la CCID comme suit :**

8 Titulaires	(Double)	8 Suppléants	(Double)
Patrick BOURQUIN 2 rue des Vertillots 90500 BEAUCOURT	**Hubert REIBEL** 2 rue du Bouvot 90500 BEAUCOURT	**Michel MALEY** 33 A rue de Lattre de Tassigny 90500 BEAUCOURT	**Daniel PECHIN** 19 rue du Château d'Eau des Charmottes 90500 BEAUCOURT
André BANDELIER 1 ruelle des Grandes Planches 90500 BEAUCOURT	**Marie-Lise LHOMET** 23 rue de la Maison Blanche 90500 BEAUCOURT	**Jean-Claude TOURNIER** 5 rue des Lambraies 90500 BEAUCOURT	**Bénédicte MARCHAND** 11 rue de la Maison Blanche 90500 BEAUCOURT
Jean-Yves PLAIN Route de Dampierre 90500 BEAUCOURT	**Gilles COURGEY** 17 allée des Grands Champs 90500 BEAUCOURT	**Stéphane FROSSARD** 40 allée Georges Cuvier 90500 BEAUCOURT	**Alain MAILLOT** 8 allée Georges Cuvier 90500 BEAUCOURT
Jean-Claude CORTI 3 rue Bel Air 90500 BEAUCOURT	**Thomas BIETRY** 2B passage Pierre Bérégovoy 90500 BEAUCOURT	**Michel PLOMB** 2 rue Alfred Pechin 90500 BEAUCOURT	**Aïda HABACHI** 7 allée du Camp d'Aviation 90500 BEAUCOURT
Claude GIRARD 5 im. Claude Debussy 90500 BEAUCOURT	**Jean-Claude CORNUOT** 8 impasse Gabriel Fauré 90500 BEAUCOURT	**Francis COURTOT** 12A rue Alfred Pechin 90500 BEAUCOURT	**Jean-Claude JACOB** 15 rue de Montbouton 90500 BEAUCOURT
Michel CROISSANT 27 rue Charles de Gaulle 90500 BEAUCOURT	**Geneviève RECEVEUR** 40 rue de Montbouton 90500 BEAUCOURT	**Arlette HARMANT** 5 passage Mendès France 90500 BEAUCOURT	**Christine DEL PIE** 68 rue Pierre Beucler 90500 BEAUCOURT
Jean-Luc PAGE 31 rue de Lattre de Tassigny 90500 BEAUCOURT	**Catherine CLAYEUX** 23 allée des Grands Champs 90500 BEAUCOURT	**Charly FISCHER** 6 impasse du Rosier d'Amour 90500 BEAUCOURT	**Jeannette HEYBERGER** 18 rue Pierre Beucler 90500 BEAUCOURT
Bernard LIAIS 21 rue des Déportés 90500 BEAUCOURT	**Jean-Louis FRIDEZ** 29 rue Principale 90100 VILLARS LE SEC	**Pierre-André DOMON** 2 rue de Chaquaney 39350 PAGNEY	**Michel CONCASTRI** 3 rue des Champs Blessonniers 90500 BEAUCOURT

11-Tarification vide grenier

Rapporteur : Charly FISCHER

La Ville de Beaucourt organise, en partenariat avec l'association « Coup de Bolle » un vide-greniers le dimanche 16 septembre 2018.
Cette vente au déballage aura lieu de 06h00 à 17h00 au foyer G.Brassens, sur la Place Salengro et dans la cour de l'école Centre A.

Le partenariat avec l'association groupe Bolle s'articule au foyer G.Brassens avec la manifestation « salon des créateurs » pour la buvette et l'alimentation. La communication se fait par les réseaux spécialisés ainsi que lors des communications municipales.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les tarifs ci dessous.

- Particulier : 10 € les 5 mètres linéaires.
- Professionnel sous réservation : 40 € l'emplacement.

RESSOURCES HUMAINES

12-Création poste animateur

Rapporteur : Aïda HABACHI

L'organisation et la programmation des activités de la maison de l'enfant nécessitent la présence sur site de façon permanente d'un agent responsable de l'accueil périscolaire faisant le lien entre le coordinateur et l'équipe d'animateurs.
Le recrutement d'un agent référent sur cette structure est également une exigence de la DDSSCP pour assurer la direction d'une structure de plus de 80 enfants.

Aussi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'animateur à temps complet à compter du 1er mai 2018 pour diriger la maison de l'enfant sur tous les temps périscolaires et extra scolaires.

Les crédits afférents à ce poste ont été inscrits au BP 2018.

VOIRIE

13-Dénomination de rue

Rapporteur : Thomas BIETRY

De nombreux hommages ont été rendus aux victimes de l'attentat de Trèbes du 23 mars dernier dans toute la France.
Les élus beaucourtois, forts de la proposition d'habitants de la commune, souhaitent s'associer à cet hommage en attribuant à une allée de Beaucourt, le nom d'Arnaud BELTRAME, ce Colonel qui a donné un sens nouveau à des mots qui étaient trop oubliés ou utilisés sans véritable fondement", à savoir "l'héroïsme" et le "sacrifice"

La voie concernée est située entre la Rue Pierre Sellier et la rue du Mont de Dasle (cf plan joint).

Aussi, conformément à l'article L.2121-29 du CGCT qui prévoit qu'il appartient au conseil municipal de délibérer sur la dénomination des rues, places publiques et bâtiments publics, **le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la dénomination de cette rue comme suit : *Allée du Colonel Arnaud BELTRAME.***

Fin de séance à 20 heures 30
Fait à Beaucourt,
Le 4 avril 2018

La Secrétaire de séance

Josette BESSE

MAIRIE DE BEAUCOURT
Territoire de Belfort